

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffeRéservé  
au  
Moniteur  
belgeObligatoire de remplir :  
N° d'entreprise (sauf  
constitution), nom, forme légale,  
siège(s) (rue, n°, code postal,  
localité)

Déposé / Reçu le

08 NOV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles  
GreffeN° d'entreprise : **715 399 744**

Nom

(en entier) : **Collège de la médecine générale francophone de  
Belgique**(en abrégé) : **CMG**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Rue de Suisse, 8 à 1060 Saint-Gilles****Objet de l'acte : Modification de la composition de l'organe d'administration**Lors de l'assemblée générale du 20 juin 2022, ont démissionné comme membres de l'organe  
d'administration

- Marie Hechtermans – n° de registre national 911112 398 66
- Nicole Van Nieuwenhuysse – n° de registre national 540973 318 73
- Paul De Munck – n° de registre national 510213 231 76

Lors de l'assemblée générale du 20 juin 2022, ont été élu comme membres de l'organe d'administration

- Anne Gillet - n° de registre national 571210-126.79
- Pierre-Louis Deudon – n° de registre national 921229-197.76

Lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2022, a été élu comme membre de l'organe d'administration

- Benoît Hellebuyck - n° de registre national 611019-425.65

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Anne S. M.